



Aux contribuables de la Municipalité de Saint-Édouard

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée,
Catherine Rochefort, directrice générale et secrétaire-trésorière

PRENEZ AVIS QUE le conseil a pris acte du dépôt du registre public du rôle de perception de la taxation annuelle 2021 lors de la séance ordinaire du 3 février 2021, que le rôle général de perception est déposé à nos bureaux au 405 C, montée Lussier et que nous procéderons à l'envoi des comptes de taxes le 12 février 2021.

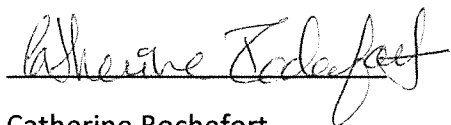
DONNÉ à Saint-Édouard, ce 5^e jour du mois de février de l'an deux mille vingt et un.

Catherine Rochefort
Directrice générale et secrétaire-trésorière

AVIS D’AFFICHAGE

Je soussignée, Catherine Rochefort, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Édouard, certifie sous mon serment d’office que j’ai affiché le présent avis conformément à la Loi le 5^e jour du mois de février deux mille vingt et un, aux endroits désignés conformément à la Loi.

En foi de quoi, je donne le présent avis ce 5 janvier 2021.



Catherine Rochefort
Directrice générale et secrétaire-trésorière